

Votre Région

ISÈRE Le rapport, qui couvre la période 2013 - 2018, ne relève aucune anomalie
ou raison de s'alarmer

Chambre régionale des comptes : le Département réussit l'examen

Jean-Benoît VIGNY



Jean-Pierre Barbier, président du conseil départemental, était ce vendredi 9 octobre face à la presse pour dévoiler un rapport qui tombe bien à quelques mois des élections . Photo Le DL /J.-B.V.

Le rapport de la chambre régionale des comptes sera rendu public le 23 octobre mais les élus majoritaires l'ont commenté, vendredi 9 octobre, à quelques mois des élections départementales.

La Covid n'en finit plus d'intervenir dans le calendrier électoral. Car ce rapport, la chambre régionale des comptes (CRC) devait initialement le remettre en juin. Faute de quoi, c'est en octobre qu'elle le révèle, un mois après le lancement officiel de la période électorale pour les départementales. Et ce calendrier fait l'affaire, involontaire pour le

coup, du président Jean-Pierre Barbier, candidat à sa réélection. « Je ne redoutais pas l'exercice de la chambre des comptes, j'étais serein, dit-il toutefois. Et je ne me suis pas trompé ».

De fait, ce rapport souligne notamment que « malgré les baisses de dotation de l'État et la croissance en volume des dépenses sociales, le Département a maintenu et même amélioré le niveau de son excédent brut de fonctionnement sans faire évoluer les taux de fiscalité. » La CRC indique que « la dette par habitant de l'Isère est de 255 €, contre 499 € pour les départements de même taille » avec une capacité de désendettement de deux ans, « très deçà des seuils d'alerte ».

Et si le rapport est assorti de douze recommandations, Jean-Pierre Barbier ne note « aucun fait répréhensible, aucune attribution de marché douteux, de frais de communication excessif ». Il dit aussi dans un message sans équivoque à ses adversaires politiques de la Métropole de Grenoble, « nous n'avons pas de fête des Tuiles, d'Alpexpo ou de problèmes avec des pompes funèbres... »

Il poursuit : « Ce rapport démontre l'exemplarité de la gestion du Département. C'est ma fierté et mon honneur. En économisant, nous avons pu davantage investir, par exemple 100 millions pour les collèges en 2020. Certes, le Département était en bonne santé mais il y avait peu d'investissements (avant 2015). Et économiser, ce n'est pas non plus réduire des postes. Nous les avons même augmentés. On pense souvent que la réduction d'effectifs, c'est l'alpha et l'omega de la bonne gestion. Mais ça ne marche pas comme ça. Par exemple, en ré-internalisant des postes pour la gestion des ENS (espaces naturels sensibles), nous avons non seulement augmenté très sensiblement la visite de ces espaces mais aussi diminué leur coût de 170 000 euros. » Il glisse encore : « Je suis pragmatique, je suis un président à temps plein. Pour la gestion, je ne suis pas dans l'idéologie ». Pour la gestion s'entend.

La CRC note toutefois que « le niveau exceptionnellement élevé de la dette garantie par le Département constitue un risque pour la collectivité et demande un contrôle attentif de la santé financière des organismes bénéficiant du dispositif. » Mais nuance : « Ce risque doit être relativisé compte tenu de la nature de ces organismes ». « La CRC nous a fait des recommandations mais nous avons déjà identifié ces problématiques et initié des projets » (pour qu'elles ne soient justement plus problématiques) précise encore Jean-Pierre Barbier.

Si les élections départementales avaient sans doute besoin d'un coup d'envoi, le voilà donc servi sur un plateau. La séance départementale du 23 octobre en sera

certainement une autre illustration.